

SAULZET

Autour



du Petit Château



A S T E R A M E L L E

Typique de la famille des astéracées, l'inflorescence de ce bel Aster, appelée capitule, est composée de nombreuses fleurs serrées les unes contre les autres et simule une fleur unique à cœur jaune et à «pétales» violets. Sa floraison débute généralement dès le début du mois de septembre et se poursuit jusqu'en octobre. Cette espèce vivace, des pelouses sèches et fourrés sur calcaire, est protégée au niveau national et rare en Auvergne. Elle ne se rencontre dans l'Allier (où elle semble avoir subi une très forte régression) que sur quelques coteaux calcaires du sud, dans les secteurs de Gannat, Ebreuil et Billy.

▶ Le mot du maire - Vœux du Conseil municipal	Page 3
▶ 14 juillet : ambiance chaleureuse et conviviale	Page 4
▶ Pétanque Saulzétoise : bilan de l'année 2018	Page 5
▶ La Perdrix Saulzétoise - Club de Loisirs des Aînés de Saulzet	Page 6
▶ Union Sportive Saulzet-Escurolles : un démarrage compliqué	Page 7
▶ Divers travaux dans la commune	Page 8
▶ Divers travaux dans la commune - Une nouvelle secrétaire à la mairie.....	Page 9
▶ Comité des fêtes : vide-greniers, théâtre, repas dansant, concours de belote, etc... ..	Page 10
▶ Gym, forme et plaisir : il y en a pour tout le monde	Page 11
▶ A l'école de Saulzet c'est opéra et cinéma	Page 12
▶ Ces dictionnaires les accompagneront au collège	Page 13
▶ CCAS : « Les fleurs » comme thème au repas traditionnel des aînés	Page 14
▶ Pluviométrie 2018 - Réfection de la toiture de l'église.....	Page 15
▶ 11 Novembre : commémoration de la victoire et de la Paix	Page 16
▶ Divers achats par la commune	Page 17
▶ Centre Social La Magic	Page 18
▶ Bloc-notes	Page 19
▶ Passage du Père Noël à Saulzet	Page 20



EN ce début d'année, le Conseil municipal et moi-même avons une fois de plus à cœur de vous informer du travail que nous avons effectué et des projets que nous souhaitons encore mener à bien pour notre village. L'espace que je me réserve dans cet éditto ne me suffit pas à énumérer tout ce qui a été réalisé dernièrement, je vous invite donc à découvrir l'activité de notre commune à travers les pages de ce journal.

De nombreux travaux ont été effectués au cours du deuxième semestre de 2018, d'autres sont encore en cours ; certains concernent la voirie et l'amélioration de notre environnement ; la sécurité n'a pas été oubliée et nous avons refait la peinture de la signalisation au carrefour de la rue des Talles et de l'Ancoutay et matérialisé un passage piéton avec le sentier de l'Ancoutay. Afin de sécuriser la sortie du lotissement de la Demi-Lune et surtout de casser la vitesse sur cette rue, nous avons fait installer un stop. A la sortie du clos Saint-Julien, le plateau-ralentisseur a vu sa longueur doubler. Tous ces changements tentent de répondre aux problèmes dus à la vitesse excessive des véhicules sur notre commune ; malheureusement, cela ne sera sans doute pas suffisant et nous serons amenés, peut-être, à prendre des mesures plus contraignantes envers les conducteurs irresponsables qui mettent en danger la population. Je tiens toutefois à rappeler que la gestion de la RD 2009 n'est pas de notre compétence.

Les travaux du nouveau lotissement du Clos Saint-Julien ont débuté et les constructions vont désormais s'enchaîner ; nous suivons ce dossier avec attention car cet espace doit rester convivial ; les habitations se feront exclusivement dans la zone urbanisable et ne seront autorisées en zone agricole que des extensions aux habitations : abris de jardin, de stockage, piscine, etc.... en accord avec le règlement de notre PLU.

Une partie de la toiture de l'église a été refaite à neuf. Les infiltrations d'eau dans les murs ont abîmé la peinture intérieure et malheureusement il faudra patienter plusieurs mois avant d'entamer une restauration sur un support désormais sain.

Les achats de matériel continuent et c'est une lame niveleuse pour l'entretien de nos chemins qui vient de compléter l'équipement de notre tracteur. Deux vidéoprojecteurs ont été acquis et installés, l'un à l'école et l'autre au plafond de la salle polyvalente.

Je souhaite cette année, plus encore que les précédentes, rassurer ceux qui doutent de la bonne santé des finances de la commune ; les travaux effectués deviennent de plus en plus importants mais ce n'est pas pour autant que les taux d'impositions vont augmenter ; nous gardons la maîtrise de notre économie locale et le tableau des emprunts et les résultats de clôtures des budgets présentés dans le dernier numéro le montrent aisément.

Je n'oublie pas les associations, que je considère d'intérêt communal ; elles sont des vecteurs importants du bien-être et du lien social qui existent sur notre territoire ; en 2019 les élus seront aux côtés du Comité des Fêtes pour le trentième anniversaire de sa création ; cela se traduira par un feu d'artifice « amélioré » le samedi 13 juillet et le casse-croûte habituel sera remplacé par des plateaux-repas toujours gratuits pour les Saulzétois. Le comité des fêtes réfléchit aux animations qui seront proposées ce jour-là et nous espérons pour cette journée une réussite totale. Pour conclure sur ce volet associatif, je tiens à assurer de ma grande estime toutes les équipes de bénévoles qui concourent avec bonheur à l'attractivité de notre commune.

Les élus continuent à faire de leur mieux pour améliorer ce qui a besoin de l'être mais de plus en plus de compétences nous sont retirées au profit des Com'Com et je ne peux que le regretter ; néanmoins, en ce qui nous concerne, nous maintenons notre détermination ; de nombreux édiles commencent à comprendre les intentions de nos technocrates et c'est une des raisons de la démotivation des élus et des maires en particulier.

Je vais terminer en vous souhaitant une bonne année 2019 pour vous et vos proches, ainsi qu'une très bonne santé, le bien le plus précieux à mes yeux.

Les vœux du Conseil municipal

Le maire,
Les adjoints
et les conseillers municipaux
vous souhaitent une bonne année 2019



14 juillet : ambiance chaleureuse et conviviale



C'EST dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est déroulé le 14 juillet 2018, avec au programme :

casse-croûte servi par les membres du Conseil municipal et quelques bénévoles, lâcher de mini-montgolfières pour les enfants et, comme à l'accoutumée, un beau feu d'artifice.

Un grand merci à Philippe Tiaud pour son animation sonore tout au long de cette soirée. Une fois de plus elle fut très appréciée par les Saulzétois. Merci aussi aux volontaires pour l'aide apportée à la fin de la soirée pour ranger les tables et les bancs.

En 2019, un feu d'artifice amélioré viendra fêter les 30 ans d'existence du comité des fêtes.



Pétanque Saulzétoise : bilan de l'année 2018



L'ANNÉE 2018 vient de vivre ses derniers jours et 2019 vient de commencer à grands pas. Une fois encore, notre association a été touchée par la disparition tragique de deux boulistes, Alex Lagoutte en mars dernier et Dominique Rochonnat tout récemment.

Heureusement, c'est avec joie que nous avons appris la naissance de Valentin, en août, fils de Loïc Bernard, licencié du club.

Le club, toujours aussi dynamique, a organisé de nombreux concours tout au long de l'année, permettant ainsi à tous les licenciés et membres de participer à des compétitions.

Comme d'habitude, le principal concours, avec tombola, ouvert à tous et gratuit, a connu un vif succès, fin juillet, et reste la ressource principale du club.

Fin août a eu lieu le traditionnel méchoui, qui permet un rassemblement festif dans une ambiance sympathique.

L'équipe vétérans de Christian Dumet s'est qualifiée pour les huitièmes de finale mais a été battue par Vichy Pétanque.

Deux équipes étaient engagées en championnat des clubs, en septembre, avec des résultats honorables : deuxième et quatrième place dans leurs poules respectives.



Côté résultats sportifs, en Coupe de l'Allier, l'équipe A de Pascal Boyer, deuxième de sa poule monte en première série.

L'équipe B de Ludovic Voiret a fait un parcours honorable en se classant cinquième de sa poule.



Samedi 1^{er} décembre s'est tenue l'assemblée générale devant une assistance nombreuse et active lors des questions diverses, ce qui prouve l'intérêt que porte chaque adhérent à son club.

Pascal Boyer ne souhaitant pas se représenter, le bureau est reconduit avec l'entrée d'Alexandre Mathieu comme membre actif.

A l'issue de cette assemblée, le président, Guy Grobost, a convié l'assistance à un apéritif suivi du repas de fin d'année à la salle communale.

L'ambiance était assurée par le spécialiste Philippe Tiaud, qui met tout son matériel et sa voix à disposition et qui mérite les plus chaleureux remerciements du club.

La Pétanque Saulzétoise souhaite une très bonne année 2019 à tous les lecteurs et leurs proches.

La Perdrix Saulzétoise



LA saison de chasse 2018-2019 est toujours en cours. Notre effectif est composé cette saison de 12 cartes de sociétaires et de 5 cartes de propriétaires. Malgré les conditions météorologiques avec une fin de printemps humide et la sécheresse de cet été et de l'automne la population de gibier est toujours constante.

Nos efforts de protection (et notre maladresse) maintiennent une bonne population de lièvres sur le territoire. Avec 17 prélèvements autorisés par le GIC de la Limagne, seulement 6 réalisations ont été enregistrées. Il faut noter que les quatre dimanches du mois d'octobre, pendant lesquels le tir du lièvre était autorisé, ont été beaucoup plus favorables aux capucins compte tenu de la météo.

Concernant la perdrix, nous avons plaisir à dénombrer quelques compagnies sédentaires et même quelques naissances sur le territoire ce qui ne s'était plus vu depuis longtemps mais hélas pas assez nombreuses pour retrouver les populations d'antan.

La disposition d'agrains en différents points de la commune permet de maintenir cette population



et leur apportent un petit coup de pouce pendant la période hivernale.

Notre fin de saison se consacre aux battues gros gibiers et renards. Nous avons rencontré une certaine activité sur le territoire de ce voleur de poule et nous allons donc nous attarder sur sa régulation, même s'il reste le meilleur prétexte pour nous retrouver ensemble.

Notre concours de belote aura lieu **le dimanche 17 février 2019**, à partir de 13 h 30. Il sera accompagné de ses gourmandises maison que Fabrice confectionne et qui ravissent les papilles des beloteurs (à se demander si la belote ne devient pas un prétexte...).

Face à son succès, nous organiserons notre « sanglier à la broche » le samedi 16 mars 2019 en soirée. L'occasion pour nous de pouvoir faire déguster ce gibier aux amateurs même non chasseurs et cela toujours avec le talent de Fabrice notre cuisinier.

Pour conclure ces quelques lignes, la Perdrix Saulzétoise adresse ses meilleurs vœux à toutes les Saulzétaises et Saulzétais. Que cette année 2019 vous soit douce et agréable à vous ainsi qu'à tous vos proches.



Club de Loisirs des Aînés de Saulzet : quand convivialité rime avec amitié

COMME les années précédentes le club a repris ses activités. Le repas du début de saison fut apprécié de tous, avec beaucoup de convivialité.

Nous avons également eu la joie de rencontrer le Père Noël, qui nous a encore gâtés.

Un concours de belote est prévu **le dimanche 14 avril**, à la salle polyvalente de Saulzet.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2019.



L'Union Sportive Saulzet-Escurolles : un démarrage compliqué



LES saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Après avoir obtenu la montée à l'étage supérieur pour les deux équipes, le Président Maurice Bayon avait présagé une saison 2018-2019 plus compliquée que la précédente.

A mi-parcours, l'équipe A se classe huitième ex-aequo avec 3 victoires, 1 match nul et 7 défaites. Son goal-average est négatif avec 19 buts marqués pour 36 encaissés.

L'équipe B est classée huitième ex-aequo avec 1 seule victoire, 1 match nul et 6 défaites, dont un forfait pour le dernier match.

L'U.S.S.-E a vu son parcours stoppé en 32^e de finale par une belle équipe de Louchy qui évolue en D1. L'U.S.Saulzet-Escurolles va donc continuer son parcours en Challenge Paul-Baptiste où elle affrontera l'équipe de Bransat début février.

Il y avait fort longtemps que les joueurs n'avaient pas été confrontés à de tels résultats. Les blessures, les suspensions conjuguées à quelques éléments qui ont baissé les bras en sont les responsables. La combativité et la persévérance sont toujours présentes au sein du groupe, et l'ensemble de l'U.S.S.-E, compte obtenir de meilleurs résultats en 2019.

La trêve hivernale devrait permettre aux joueurs de se ressourcer avec le championnat futsal.

Au chapitre des catastrophes, comment ne pas rappeler cette effroyable nouvelle que l'ensemble des membres de l'U.S.S.-E apprenait le vendredi 24 août 2018 dans la matinée. Anthony Lorenzi venait de nous quitter dans un terrible accident sur la route de Marcenat.

Notre ami « Souris », c'était son surnom, a laissé un grand vide. Lui qui, pendant six saisons au sein de l'U.S.Saulzet-Escurolles, avait su trouver sa place. Avec ses copains, il était toujours de bonne humeur, un petit sourire au coin des lèvres. Sur le terrain, il était exemplaire et le respect du jeu et de l'adversaire en avait fait de lui un bon capitaine.



Les co-équipiers ont respecté sa mémoire en inscrivant le premier but de la rencontre de Coupe de France. Ce jour-là, malgré la défaite, la présence d'Anthony était dans toutes les têtes. Son absence se ressent au sein du Club. Mais l'U.S.S.-E pense surtout à Zaho, Zélia et Ziani et leur maman pour qui Anthony manque encore davantage.

Au niveau extra-sportif, le passage des calendriers s'effectue actuellement sur les deux communes et le Club remercie d'avance les villageois et villageoises pour leur générosité et leur bon accueil.

Le concours de belote aura lieu cette année à la salle des fêtes de Saulzet, **le dimanche 20 janvier**. Nous vous attendons pour un après-midi de détente.

Pour rejoindre le groupe de l'U.S.S.-E, toutes les personnes souhaitant contribuer à l'évolution de l'Union Sportive Saulzet-Escurolles sont invitées à prendre contact auprès du président, Maurice Bayon (téléphone 06.82.19.11.18) ou de l'entraîneur Sébastien Dandrieux (téléphone 06.04.52.00.04).

L'ensemble de l'U.S.S.-E vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

L'équipe A



L'équipe B



Divers travaux dans la commune



Goudronnage de ces quatre routes, bandes blanches refaites, passage piétons, implantation d'un stop, tout cela pour améliorer la sécurité dans notre village et réduire la vitesse à certains endroits.



Le plateau ralentisseur rue de l'Eglise a été agrandi pour sécuriser la sortie du nouveau lotissement.



Le Conseil départemental a commencé les travaux de la mairie au pont SNCF et devrait terminer en 2019.

Divers travaux dans la commune

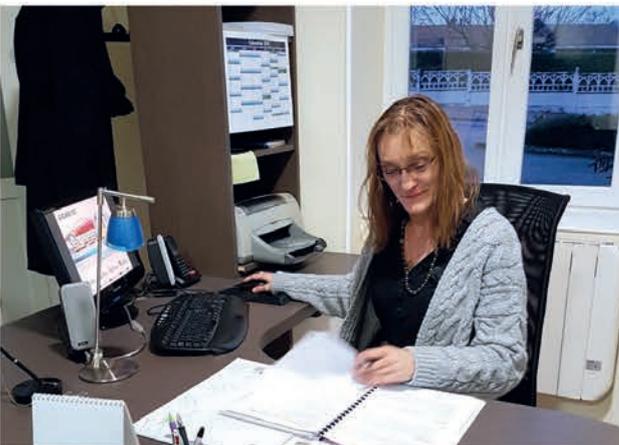


Les toilettes de la cure, entièrement réalisées par les employés municipaux (Fabien, Jean-Luc et Kevin) sont maintenant terminées pour le plus grand plaisir des associations de cette enceinte.



Les travaux au Clos Saint-Julien ont débuté. Après l'ouverture du mur par les employés municipaux, l'entreprise Faure a pu commencer la pose des tuyaux pour l'assainissement, l'électricité et les télécom.

Une nouvelle secrétaire à la mairie de Saulzet



Secrétaire depuis 18 ans au service de la commune de Saulzet, Geneviève a pris une retraite bien méritée.

Elle est remplacée par Christine depuis le 20 décembre. Cette dernière avait effectué un stage de reconversion au printemps dernier au secrétariat de notre commune.

Ses compétences intellectuelles devraient lui permettre de s'adapter sans trop de difficultés aux contraintes de la gestion d'une petite collectivité.

A ce poste, une connaissance de la réglementation et des dossiers est indispensable. Elle a déjà participé à plusieurs réunions du Conseil municipal, seule ou en binôme.

Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de l'équipe municipale.

Comité des fêtes : vide-greniers, théâtre repas dansant, concours de belote, etc...



NOTRE vide-greniers a connu un franc succès tant sur le plan des exposants que sur celui des chineurs. En effet, nous avons eu une météo remarquable, soleil et chaleur étaient au rendez-vous. Cette année nous avons placé des exposants de la rue de l'Ecole jusqu'au pont de chemin de fer, Cette portion de route était fermée à la circulation et, selon les retours que nous avons eu, cela a été très apprécié.



L'après-midi théâtre du mois d'octobre n'a pas connu la réussite escomptée. Peu de spectateurs pour applaudir la troupe « La Comédie des Célestins » de Vichy venue nous présenter la pièce « On se calme ». Pourtant leur prestation sur scène a su surprendre le public présent et les rires ont fusé.

Au mois de novembre le repas dansant a fait salle comble et la choucroute qui était au menu a été très appréciée. La piste de danse n'a pas désemplie de la nuit et le DJ a su animer la soirée jusqu'à tôt le matin ou tard dans la nuit (c'est selon).



Nous voilà au mois de décembre et notre concours de belote, qui s'est déroulé une semaine en avance par rapport aux autres années (pour cause du planning de réservations de la salle), a connu une plus faible participation mais nous reversons quand même la somme de 92 € au Téléthon avec 46 équipes inscrites.



Fin décembre le Père Noël vient rendre visite aux enfants de la commune.

Pour l'année 2019 bon nombre de manifestations sont au programme : **dimanche 3 février, le loto**, pour lequel vous ferez, nous l'espérons, bon accueil aux représentants du comité des fêtes qui viendront vous proposer des cartons; et, bien sûr, nous vous attendons **samedi 3 mars** pour la **soirée théâtre** avec la troupe des « 3 roues » de Biozat; **dimanche 26 avril, La Saulzetoise** (marche et VTT) suivie d'un repas; **samedi 6 juillet, assemblée générale**; **dimanche 7 juillet, voyage** (destination en réflexion).

Comme vous le savez déjà, cette année **le comité des fêtes a 30 ans**. Pour cette occasion ses membres ont décidé de fêter cet anniversaire avec vous. M. le Maire et les conseillers municipaux se joindront à nous.

D'un commun accord la date qui a été choisie est **le samedi 13 juillet**.

Nous voyons cette fête s'organiser comme suit : l'après-midi, à partir de 15 heures, des activités vous seront proposées (rallye découverte à travers la commune, activités ludiques pour petits et grands autour de la salle polyvalente, etc.). Bien sûr tout n'est pas au point pour le moment mais nous vous donnerons plus de précisions ultérieurement sur le programme de cet après-midi.

Vers 20 heures, service de plateaux repas gratuits pour les gens de la commune, suivi du feu d'artifice et, pour clore la soirée, un grand bal gratuit animé par un orchestre.

Tous les membres du comité vous attendent nombreux à cette grande manifestation qui nous tient vraiment à cœur. Nous voulons même convier tous les anciens membres qui ont contribué à la réussite de cette association.

Nous espérons que toutes ces manifestations vous satisferont et nous vous attendons nombreux

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.

Gym, forme et plaisir : il y en a pour tout le monde



EN ce début d'année, nous tenons à vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de bonne santé pour 2019. Et pour nous entretenir en bonne santé, rien de tel que pratiquer une activité physique au minimum deux fois par semaine voire trois, puisque le club propose celles-ci.

Depuis la rentrée de septembre, le club maintient ses effectifs et pour l'instant compte 52 licenciés.

Faute d'un nombre suffisant de participants le cours seniors n'a pas eu lieu mais nous espérons bien le reprendre sur le premier trimestre 2019.

Vous devriez pouvoir trouver une activité qui vous plaise parmi les cours proposés qui sont variés : renforcement musculaire, cardio et cardio-training, entretien de la mémoire grâce aux enchaînements, relaxation, équilibre, de la gym douce grâce à la méthode Pilates : une gym qui allie la respiration profonde à des exercices physiques, etc.... il y en a pour tout le monde.

Vous ne connaissez pas, vous en avez envie, mais vous hésitez.

Que vous soyez hommes, femmes, adolescents, venez essayer, nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

A Saulzet, notre club vous propose trois cours par semaine : lundi, de 19 h 30 à 20 h 30 (jeunes et adultes) ; jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30 (jeunes et adultes).

Lundi, de 14 h 30 à 15 h 30 : spécial seniors (se renseigner auprès de la présidente avant).

Notre club est labellisé « Qualité Club Sport santé » pour la qualité des prestations que dispensent ses animatrices.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter les membres du bureau : présidente, Jacqueline Laumet, 04.70.90.22.04 ; trésorière, Lysiane Dupré ; secrétaire, Dominique Humbert, 04.70.90.00.94.



A l'école de Saulzet c'est opéra et cinéma



CETTE année, l'école de Saulzet accueille 22 élèves de CM1. Après la réussite de la fresque réalisée l'an dernier, Mme Richard a décidé de se lancer dans deux nouveaux projets permettant à ses élèves d'enrichir leur culture artistique.

Le premier projet s'intitule « école et cinéma ».

Les élèves se rendent plusieurs fois par an au cinéma de Gannat pour découvrir des œuvres riches et variées, toutes issues de genres très différents.

Au mois de décembre, les élèves ont donc visionné deux films de Michel Ocelot (réalisateur de Kirikou) :

► Azur et Asmar : un magnifique film qui défend de belles valeurs morales comme la fraternité et la lutte contre le racisme.

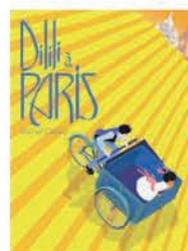
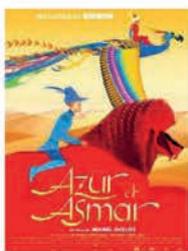
► Dillili à Paris : une immersion à l'époque du Paris des années 20, où les élèves ont découvert d'immenses personnages historiques comme Louise Michel, Marie Curie, Louis Pasteur, Toulouse Lautrec, Sarah Bernhardt et beaucoup d'autres.

Mais *Dillili à Paris* se veut également un film féministe, sur la cause des femmes et leur liberté, et où le problème du racisme est également mis en lumière.

Le deuxième projet de la classe est la découverte du monde de l'opéra. En effet, les élèves découvrent cet univers totalement inconnu pour eux, grâce à l'aide d'Hélène Nurit,

intervenante en musique, et à leur maîtresse.

Les élèves se sont rendus au mois de novembre à l'opéra de



Clermont-Ferrand, où ils ont écouté une version originale des Fables de La Fontaine. Ils auront la chance un peu plus tard d'assister à des répétitions générales de « vrais » opéras à Vichy et Clermont-Ferrand et de visiter ces lieux superbes.

Ce projet se finalisera le samedi 15 juin 2019 par une représentation à Escurolles d'un opéra interprété par les élèves de la classe.



Ces dictionnaires les accompagneront au collège



EN septembre prochain ils entreront au collège. Comme tous les ans, les élus leur ont remis un dictionnaire et un stylo pour marquer cette étape importante de leur vie.

Jean-François Humbert, maire, notait une confirmation du rajeunissement du village : « Cette année dix jeunes sont concernés par cette remise de dictionnaires. C'est rare pour une petite commune comme la nôtre ».

Il donnait ensuite quelques précieux conseils aux élèves présents : « Grands cette année dans votre école, mais appelés à devenir des "petits" au collège » et appelait les élus (tout le Conseil était présent) à distribuer les livres aux enfants.

« Cet ouvrage est un symbole qui vous permettra de vous souvenir de votre école rurale et de ses maîtresses ».



Les récipiendaires (premier rang, de gauche à droite) : Lisa, Maëlle, Maëlys, Louise
Deuxième rang (de gauche à droite) : Timothé, Adan, Erwan, Antonin, Mathieu

CCAS : « Les fleurs » comme thème au repas traditionnel des aînés



LES aînés de plus de 60 ans se sont retrouvés à la salle polyvalente, le 14 octobre 2018, pour le repas traditionnel du CCAS. Le thème retenu cette année s'articulait autour « des fleurs ».

La salle et les tables étaient, comme de coutume, décorées par les membres du CCAS, en accord avec le thème choisi.

Comme chaque année M. le Maire a pris la parole pour accueillir les invités et donner quelques informations sur le langage des fleurs. Il avait prévu quelques roses dont une de couleur rouge qu'il a remis, avec le sourire, à Eric Bonnelye, membre bénévole du CCAS, afin de ne pas commettre d'impair auprès des convives.

Après l'apéritif, chacun a pu déguster le savoureux repas préparé par le traiteur Dumont qui, et ce n'est pas usurpé, a obtenu la première place des traiteurs de l'Allier en 2017.

L'après-midi a été animé bénévolement par Philippe Tiaud. Ce dernier a respecté le thème des fleurs au travers d'un blind-test, quiz musical qui a remporté un grand succès. Le public a compris qu'il avait idéalement travaillé le sujet.

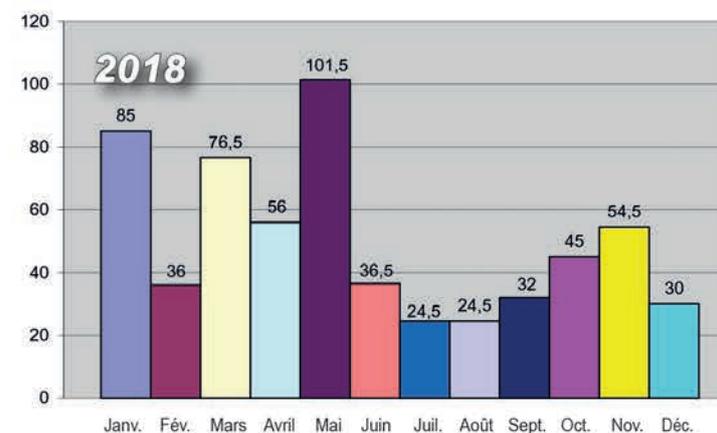
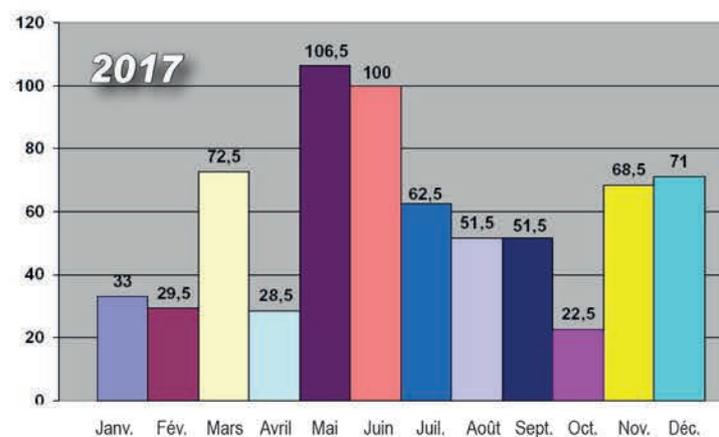
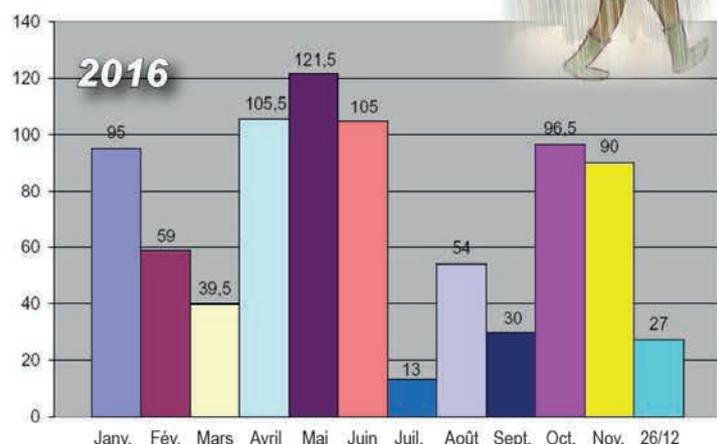
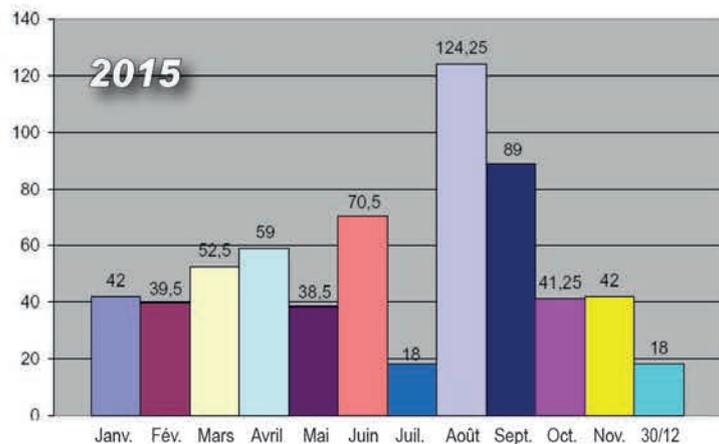
Quelques chanteurs aguerris ont aussi poussé la chansonnette, et bien sûr, les amateurs de danse ont pu montrer leur talent sur la piste.

Cette rencontre conviviale s'est terminée aux environs de 18 heures. Les bénévoles du CCAS vont se remettre au travail pour qu'en octobre 2019 la fête se renouvelle.

Un colis de Noël sera distribué aux personnes de plus de 80 ans absentes ce jour là.



Pluviométrie 2018 : trop sec, trop chaud trop longtemps



Réfection de la toiture de l'église



Les travaux de réfection de la toiture de l'église ont débuté avec l'entreprise Couvretoit.

11 novembre : commémoration de la victoire et de la Paix



LE 11 novembre 1918 est signé, à Rethondes, l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un soldat inconnu est inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Une loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration de la victoire et de la Paix.

Depuis, chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts.

Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration tend à évoluer.

Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918, mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen.

La loi du 28 février 2012 a fait du 11 novembre

le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la Paix. Ce jour là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.

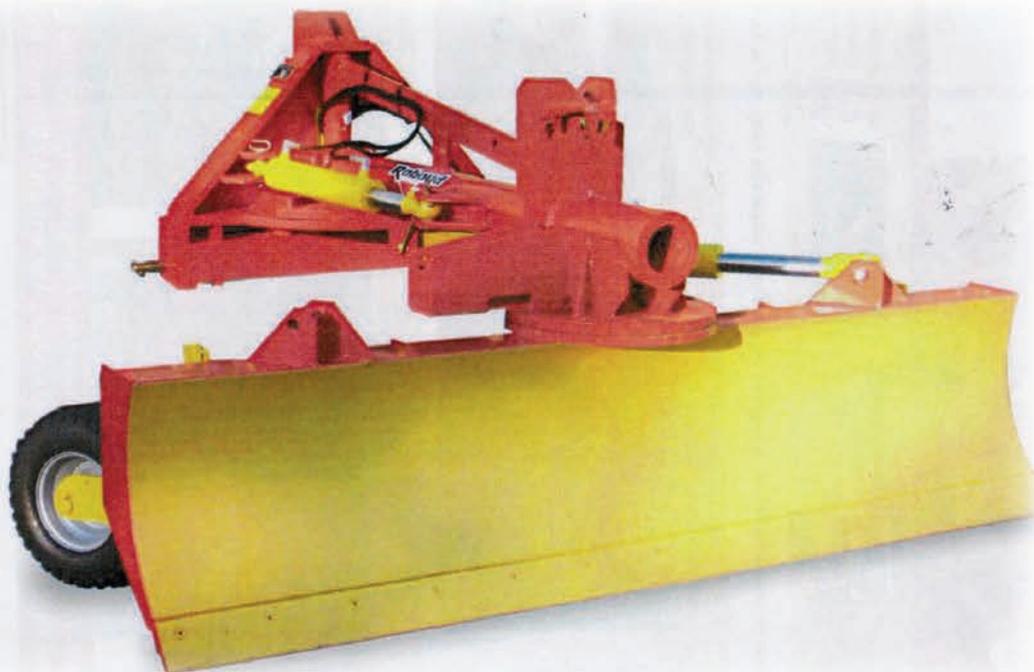




Lame MULTIFONCTIONS

La commune vient d'acquérir cette lame multifonctions pour, après avoir remblayé les chemins avec du caillou, niveler ceux-ci pour les rendre carrossables.

Lame niveleuse
série standard, 2 mètres
Attelage 3 points
en chapes fixes
Option rotation
hydraulique
Option inclinaison
hydraulique
Option
roues de terrage



Deux vidéoprojecteurs ont été installés : l'un à la salle polyvalente et l'autre à l'école.



Des rideaux ont été installés par l'entreprise Coulon dans la salle polyvalente pour une plus grande intimité et éviter les trop grosses chaleurs en été.



Centre Social La MAGIC

(Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives)

L'Association Centre Social La MAGIC s'engage depuis 1962 auprès des habitants, des entreprises, des associations, des élus... pour développer une dynamique de projets concertés sur un territoire regroupant 24 communes.

Ouverts à toutes les initiatives d'intérêt général, à tous les projets d'habitants, les bénévoles, le personnel et de conseil d'administration de La MAGIC s'attachent à œuvrer pour le bien être de toutes les générations.

ANIMATIONS PONCTUELLES

Enfants, ados, adultes et aînés

Découverte culturelle, sportive, de loisirs entre pairs ou de manière intergénérationnelle

Appui aux Conseil Municipaux d'Enfants

Séjours enfants, ados, aînés

Temps d'Accueil Enfants Parents



ATELIERS ANNUELS

(Proposés sur les communes de Broût-Vernet, Chantelle, Ussel d'Allier et Saint-Pont)

Enfants-ados : Activité gymnique, Cirque, Motricité, Jeux de raquettes et ballons, Théâtre

Adultes : Couture, Relaxation, Pilâtes, Cirque, Renforcement musculaire, Théâtre, Lecture partagée

Vous avez d'autres propositions,

Contactez Johanie et Mathilde

04.70.58.20.68

SERVICES

Portage de repas à domicile

(Repas adaptés aux régimes alimentaires)

Service mandataire d'aide à domicile

Besoin d'aide dans votre fonction employeur, ce service est pour vous

Transport de personnes

Les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet

Achats groupés

Fuel, granulés : des économies assurées

Organisation d'anniversaires

Programme adapté à votre enfant

Local de répétition autogéré à Chantelle

POLE SENIORS

Accompagnement individuel et collectif

Animations

(Conférence, ateliers mémoire, informatique, séjours...)

VIE ASSOCIATIVE

Une question, un besoin pour votre Association ?

Le SAVA est présent pour vous guider :

(Règlementation associative, Promotion de vos actions et de votre association, Financements, Mutualisation de moyens...)

+ d'infos :

Contactez Emilie ou Pierre

04.70.58.20.68

POLE SOCIAL

Ateliers d'accès à l'emploi

Accès aux soins et aux démarches de santé

(Conventionnement avec la CPAM)

POLE FAMILLE

Temps d'Echanges Enfants Parents

(Tous les vendredis de 9h à 12h)

Ateliers et séjours en famille

28, Rue de la Chaume 03110 BROUT-VERNET

Tél : 04 70 58 20 68

E-mail : contact@lamagic.fr

Accueil du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Retrouvez plus d'informations sur : www.lamagic.fr



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures.

Mardi, de 9 heures à 12 heures.

Mercredi, de 9 heures à 12 heures.

Vendredi, de 16 heures à 18 heures.

Permanence des élus, sans rendez-vous, les lundis, de 18 heures à 19 heures.

NAISSANCE



Matys Moreau
né le 18 octobre

MARIAGE

Nicolas/Jacquetin
le 16 juin



Tous nos vœux de bonheur

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE GANNAT

HIVER (du 1^{er} novembre au 29 février)

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 heures - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
MARDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
MERCREDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
JEUDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
VENDREDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
SAMEDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures

TARIFS EN VIGUEUR

Salle des fêtes

Le week-end (2 jours) : habitants de la commune ou résidents secondaires, 100 € ; habitants hors commune, 200 €.

1 jour (en semaine) : habitants de la commune ou résidents secondaires, 50 € ; habitants hors commune, 80 €.

Réunion de tout ordre : 60 €.

Caution, 400 €.

Forfait nettoyage, 40 €.

A la réservation de la salle, un acompte sera demandé. En cas de désistement, il ne sera pas remboursé, sauf cas exceptionnel (décès, maladie...). Montant : habitants ou résidents secondaires de la commune, 30 € ; habitants hors commune, 60 €.

Concessions au cimetière et au colombarium

Cimetière : concession trentenaire simple, 180 € ; double, 360 €.

Concession perpétuelle simple, 360 € ; double, 720 €.

Colombarium : case 15 ans, 150 € ;

Case 30 ans, 300 € et 40 € pour une urne supplémentaire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAULZET

Ouverture les lundis, de 16 heures à 17 heures

La bibliothèque est accessible à tous :

- Sans inscription préalable ;
- Elle est gratuite ;
- Elle se situe dans la salle des réunions, au rez de chaussée de la mairie.

Un choix important est à votre disposition et vous avez aussi la possibilité de commander les livres que vous désirez non disponibles sur place.

Bonne lecture à tous !

@Prefet03

Les services de l'État dans l'Allier

www.allier.gouv.fr/



Infos
Actus
Services
Démarches

Twitter

Facebook

Rejoignez-nous !

Passage du Père Noël dans notre commune

Avec un peu de retard, mais il a beaucoup à faire, le Père Noël du comité des fêtes est passé à la salle polyvalente avec sa hotte remplie de cadeaux qu'il a généreusement distribués. Après la distribution, un goûter est venu réconforter les jeunes et les moins jeunes heureux de se retrouver avant de commencer une nouvelle année.

